

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 20 c
Réclames. — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.
Saumur . . . 30 fr.
Poste . . . 16
Ensemble . . . 46
L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 2 AOUT 1886

DANS QUINZE ANS

Baihaut est un comulard, dit la *Gauche*. Outre qu'il est ministre, il fait un métier de raser ses infortunés. Et quel raseur! Quel rasoir! Si vous venez à vous venger d'un ennemi intime, allez-le à la Chambre un jour où M. Baihaut monte à la tribune.

Nantes, M. le ministre a opéré sur de nombreux républicains qui, après l'exécution, ont eu encore l'héroïsme et la force de leur bourreau. Celui-ci, il est vrai, avait fait luire aux yeux de ses victimes la perspective d'une ère de prospérité bien supérieure à celle des siècles passés. Nous sommes à un moment critique, dans une quinzaine d'années, tout ira bien.

Le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, bonne pour le peuple, ne saurait être le principe de la composition des ministères, des comités, des conseils, des commissions, des bureaux, des administrations, des sociétés, des associations, des clubs, des ligues, des sociétés secrètes, des sociétés à but lucratif, des sociétés de secours mutuel, des sociétés de bienfaisance, des sociétés de propagande, des sociétés de propagande, des sociétés de propagande.

Ce sont les républicains qui, au mépris de la loi, par de simples arrêtés de police, ont violé des domiciles privés, jeté des reliquies dans la rue, envahi l'usine de Châteauvillain, et commis des assassinats.

« Nous avons déjà protesté contre la légèreté de la Chambre des députés, qui, uniquement pour obéir à des influences de clocher, a repoussé le traité de navigation franco-italien. Au moment où l'on ne parle en Europe que d'alliances nouvelles et de groupement nouveau d'États européens, la Chambre a manqué de clairvoyance patriotique; il importe que la France ne soit pas isolée et qu'elle reste en bons termes avec ses alliés naturels. Les bruits relatifs aux difficultés qui ont surgi entre les gouvernements de Paris et de Rome ont eu assez de persistance dans ces derniers jours, pour produire une forte baisse à la Bourse. »

Les journaux ont raconté qu'un pigeon voyageur marqué aux armes de l'Allemagne et porteur d'une dépêche chiffrée avait été abattu aux environs de Nevers. Cette nouvelle est exacte et le ministre de la guerre vient de prescrire une enquête.

« L'enquête sur l'affaire de Porquerolles est terminée. Deux gardiens surveillants ont été mis en état d'arrestation sous l'inculpation de mauvais traitements envers les enfants. Ils ont été conduits à Toulon par la gendarmerie et écroués à la prison civile. »

« Mais que penser du directeur de l'Assistance publique déclarant l'autre jour, devant le conseil municipal de Paris, que les faits révélés par la presse étaient inexacts et couvrant de cette affirmation officielle les gardes-chiourmes de M. de Roussan? On désigne administrativement les petits colons de Porquerolles sous le nom d'enfants « moralement abandonnés ». On peut ajouter qu'ils ne le sont pas moins « matériellement » par l'administration de la prétendue Assistance publique. »

Vous connaissez les résultats des examens d'admission à l'École militaire de Saint-Cyr, et vous avez pu voir que l'Université a remporté, comme on dit, une « veste » des plus distinguées. Chaque année, les inspecteurs de l'enseignement constatent que les études universitaires à tous les degrés baissent de plus en plus. Dans l'enseignement primaire, dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur, on apprend aux élèves les « immortels principes de 89 »; mais on ne leur apprend pas les matières du programme, puisqu'ils les ignorent de plus en plus.

Dans les écoles libres, au contraire, on ne politicaille pas, mais on bâche ferme, et les élèves en sortent avec un savoir et une capacité que n'ont pas les nourrissons de l'Université. Or, les Jésuites ont laissé des traditions et des règles toujours observées dans leur célèbre école de la rue des Postes, et cette école se distingue encore, entre toutes, par sa discipline, sa moralité, sa méthode. Donc, l'école de la rue des Postes a présenté 150 candidats à Saint-Cyr, sur lesquels 131 ont été déclarés admissibles. C'est un résultat admirable, un résultat qui dispense de toute comparaison entre l'enseignement universitaire et l'enseignement libre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 31 juillet.
Les débats sur les cours se sont établis toute la semaine aux environs de 83 pour le 3 0/0 et de 110.50 pour le 4 1/2 0/0.
Les actions du Crédit Foncier sont recherchées aux environs de 1,355. On s'attend à des cours plus élevés. Demandes très nombreuses en obligations à lots 1880 et 1885.
La Société Générale est bien tenue à 456.
La Banque d'Escompte reste ferme de 495 à 497.
On négocie les titres de Dépôts et Comptes courants de 601 à 603.
Les Sociétés françaises d'Assurances sur la vie continuent à jouir de la faveur de l'épargne. Cependant nous restons fort au-dessous des Américains dans la voie de la prévoyance. Tandis que 47 compagnies américaines représentent un total de capitaux versés en cours de 11 milliards et demi, nos 22 compagnies nationales n'atteignent pas 4 milliards. Cependant, en matière de sécurité, de garanties solides et d'avenir, tous les avantages sont en faveur des compagnies françaises. Mais l'Anglo-Saxon a plus le goût de la prévoyance; il comprend mieux les bienfaits de l'assurance. Nous devons imiter les Américains. Ce n'est pas 50 millions par an que les compagnies françaises devraient payer aux familles des décédés, c'est 200 à 300 millions. Pour atteindre ce résultat, il suffit que chacun de nous fasse effort et songe à accomplir ce devoir d'époux et de père. L'imitation anglaise ou américaine serait excellente sur ce point.
L'emprunt des obligations nouvelles de Panama s'annonce comme un succès.
Demandes suivies en polices spéciales A B de l'Assurance financière.
Les Chemins de fer sont fermes.

Nouvelles militaires.

Un décret présidentiel va réorganiser la section de cavalerie de Saint-Cyr. Il était nécessaire de choisir seulement après une année d'étude, et avec un grand discernement, les futurs officiers des troupes à che-

val. Ce n'est donc que le 1^{er} août, à la veille de leur seconde année, que les candidats pour la section de cavalerie peuvent être utilement présentés à l'agrément du ministre. La Commission qui constatera leur aptitude comprendra quatre officiers, dont un général de brigade et un colonel, n'appartenant pas au cadre de l'École.

Le général de Négrier va être nommé commandant de la 41^e division d'infanterie à Nancy, en remplacement du général de Boisdemetz, nommé au commandement de la 42^e division à Reims.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

ÉLECTIONS DU 1^{er} AOUT 1886

On ne se doutait pas, hier, à Saumur, que c'était jour d'élections. Les deux candidats au Conseil d'arrondissement, MM. Lefié et Hardouin, étant seuls, 1,480 électeurs sur 2,515 n'ont pas daigné se déplacer. Il est bon de tenir compte aussi de la pluie torrentielle qui n'a cessé de tomber depuis trois heures du soir. Ce mauvais temps aura dû contribuer à ralentir le zèle des électeurs et à modifier en bien des communes le résultat du scrutin. Il est certain que, dans les campagnes, les électeurs qui avaient 3 ou 4 kilomètres à faire pour se présenter aux urnes, auront reculé devant la pluie.
L'indifférence est si grande pour les questions électorales, qu'il n'y a pas eu d'élection dans le canton Nord-Est, faute de bureau. Personne n'a voulu constituer un bureau, et les électeurs trouvant les urnes désertes ont dû se retirer.
Voilà un cas qui devra être rare. Mais qui doit endosser la responsabilité de cet accroc fait au suffrage universel? Il nous semble que les instructions sont précises: c'est à MM. les conseillers municipaux qu'incombe l'obligation de constituer les bureaux.
S'ils sont à la gloire, il est juste qu'ils soient à la peine.
On nous dit que le même cas s'est présenté à Soulanges.

Ont été élus, dans l'arrondissement de Saumur, savoir:
Au Conseil général
Canton de Saumur (Nord-Est), M. Bruas, conservateur, sans concurrent.
Canton de Montreuil-Bellay, M. Gigot, conservateur, sans concurrent.
Canton de Vihiers, M. des Nouches, conservateur, contre M. Marie-Baudry, républicain, conseiller sortant.
Au Conseil d'arrondissement.
Canton de Saumur (Sud), MM. Lefié et Hardouin, républicains, sans concurrents.
Canton de Gennes, M. Baudriller, conservateur, contre M. Bourdais, républicain, conseiller sortant.
Canton de Saumur (Nord-Ouest), M. Bouju, maire de Saint-Lambert-des-Lévées, sans concurrent.
Canton de Doué, M. A. Guionis, conservateur, contre M. Loiseleur, républicain.
Voici les résultats par commune:

Conseil général.

Canton de Saumur (Nord-Est).

	Inscrits.	Votants.	Bruas.
Allonnes,	650	335	332
Brain,	424	335	332
La Breille,	156	90	88
Neuillé,	247	120	113
Saumur,	64
Varennes,	592	255	231
Villebernier,	318	159	138
Vivy,	435	231	219
	2885

M. BRUAS est élu.

Canton de Montreuil-Bellay.

	Inscrits.	Votants.	Gigot.
Montreuil,	665	187	159
Antoigné,	203	121	116
Brézé,	259	160	144
Brossay,	90	65	61
Cizay,	187	101	97
Coudray,	268	138	130
Courchamps,	140	82	80
Saint-Cyr,	242	188	180
Épieds,	234	104	98
Saint-Just,	128	89	79
Saint-Macaire,	191	108	105
Méron,	213	89	81
Poy-Notre-Dame,	523	270	252
Vaudelnay,	416	203	186
	3757	1905	1768

M. GIGOT est élu.

Canton de Vihiers.

	Inscrits.	Votants.	Des Nouhes.	Mary.
Vihiers,	481	391	101	290
Aubigné,	154	106	56	50
Cernusson,	113	82	49	33
Cerqueux,	240	151	63	84
Cléré,	183	105	88	17
Coron,	577	373	147	226
La Fosse,	93	69	42	26
Saint-Hilaire,	402	231	208	83
Montilliers,	291	214	143	71
Nueil,	564	301	173	121
Passavant,	100	80	50	30
Saint-Paul,	325	214	122	92
La Plaine,	354	239	149	90
La Salle,	306	215	156	59
Somloire,	334	283	268	15
Tancoigné,	149	106	81	25
Tigné,	351	249	172	73
Trémont,	176	122	42	80
Le Voide,	249	109	82	87
	5442	3760	2261	1762

M. DES NOUHES est élu.

Conseil d'arrondissement

Canton de Saumur (Sud).

	Inscrits.	Votants.	Lefié.	Hardouin.
Artannes,
Bagneux,	378	179	155	165
Chacé,	...	81	70	74
Dampierre,	172	95	79	80
Distré,	247	75	68	68
Fontevrault,
S'-H.-S'-Flor.,	...	176	158	166
Montsoreau,	238	159	152	151
Parnay,	155	97	89	85
Rou-Marson,
Saumur,	2515	1065	997	996
Souzay,	215	85	76	76
Turquant,	231	123	73	110
Varrains,	305	176	156	167
Verrie,

MM. LEFIÉ et HARDOUIN sont élus sans concurrents.

Canton de Saumur (Nord-Ouest).

	Inscrits.	Votants.	Bouju.
Saumur,	554	274	218
S'-Clément,	375	214	178
Les Rosiers,	698	268	224
S'-Martin,	318	147	140
S'-Lambert,	619	317	298
	2564	1220	1058

M. BOUJU est élu sans concurrent.

Canton de Gennes.

Nous n'avons pas le résultat par commune, mais nous savons que M. BAUDRILLER, conservateur, est élu par 4,040 voix, contre M. BOURDAIS, républicain, conseiller sortant, qui en a eu 870.

Canton de Doué.

Bien que le résultat de chaque commune ne soit pas entièrement connu, la majorité

est acquise à M. AUGUSTIN GUIONIS, conservateur, élu contre M. LOISELEUR, républicain.

Résultats connus en Maine-et-Loire pour le Conseil général.

Sont élus : Canton d'Angers (N.-O.), M. Oriolle, conservateur.

Canton de Chemillé, M. de Maillé, conservateur.

Canton de Châteauneuf-sur-Sarthe, M. Janvier de la Motte.

Canton de Longué, M. Monden-Gennevraye.

Il y a ballottage dans le canton N.-E. d'Angers entre M. Eug. Barrassé, conservateur, et M. A. Leroy, républicain.

Il paraît que, prochainement, Saumur possèdera un des hauts personnages du gouvernement actuel. M. Lockroy, ministre du commerce, viendrait incognito en villégiature au Petit-Poy, dans l'ancienne propriété Perdriau, chez le docteur Alix, acquéreur de cette charmante résidence.

On sait que le docteur Alix était l'un des médecins de Victor Hugo, beau-père de M. Lockroy, et qu'il a donné ses soins à l'illustre poète dans sa dernière maladie.

DISTRIBUTION DES PRIX DE L'ÉCOLE DES FRÈRES

La distribution des prix de l'école libre des Frères de Saumur avait lieu jeudi dernier 29 juillet, sous la présidence de M. le curé de Saint-Pierre. Depuis plusieurs années déjà, le supérieur de Saint-Louis veut bien mettre à la disposition des bons Frères la vaste cour d'honneur de son établissement, somptueusement décorée pour la solennité de la veille, ce qui ne laisse pas de donner beaucoup d'éclat à ce dernier jour de l'année scolaire. Rien de touchant, d'ailleurs, comme cette humble fête des enfants du peuple, qui réunit chaque année avec les parents des enfants, tous ceux qui ont quelque souci de l'enseignement chrétien, tous les amis des Frères, et ils sont encore nombreux, grâce à Dieu, dans notre ville de Saumur. La vérité nous oblige à dire que, cette année, l'affluence était encore plus grande que d'ordinaire. De bonne heure les places sont occupées, et l'on attend avec une légitime impatience l'heure de la récompense.

Bientôt arrivent tous les élèves, conduits par leur vénérable Frère directeur. A leur tenue irréprochable, à leur démarche pleine de modestie et de simplicité, il est facile de reconnaître des enfants qui appartiennent à des familles chrétiennes, et qui sont élevés par des maîtres chrétiens. Heureux enfants d'avoir de tels parents et de tels maîtres !

Sur l'estrade d'honneur prennent place, aux côtés de M. le curé de Saint-Pierre, M. le supérieur de Saint-Louis, MM. les curés et le clergé de la ville et des environs, entourés de tous les membres du comité des écoles libres de la ville.

La fête commence par un pas redoublé, brillamment exécuté par la musique des Frères ; puis nous assistons à toute une série de dialogues, de compliments, de petites saynètes égayantes, de chants gracieux et frais, qui font le plus grand honneur à ceux qui les ont préparés comme à ceux qui les ont exécutés, car plusieurs des acteurs étaient fort jeunes, et ce n'est pas sans un long travail, sans une longue préparation, que les bons Frères peuvent arriver à ce merveilleux résultat.

M. Calaber, le digne aumônier de la Retraite, qui, après plusieurs années de séparation, est enfin revenu parmi nous, cette fois pour y rester sans doute longtemps, prend la parole. D'une voix chaleureuse et vibrante, il montre les bienfaits inappréciables de l'éducation chrétienne. S'adressant aux enfants groupés à ses pieds sur les gradins de l'estrade : Vous ne comprenez pas encore, dit l'orateur, les bienfaits de l'éducation qui vous est donnée chez les bons Frères ; plus tard, quand vous serez devenus des hommes, vous le comprendrez mieux ; car, s'il est utile de connaître l'histoire et la géographie, l'arithmétique, le dessin et l'orthographe, il est bien plus utile encore de savoir ordonner sa vie morale, et tourner ses désirs vers un grand et noble but ; il faut être non-seulement des hommes laborieux et savants, mais encore et surtout des hommes d'honneur et de solides chrétiens.

Puis, parlant des dangers de l'heure présente et du vent d'impiété qui souffle sur notre pauvre France, l'orateur expose les vives inquiétudes et les justes préoccupations des parents et des maîtres chrétiens ; ce qui le rassure, c'est le fondement solide de piété jeté dans toutes ces jeunes âmes par leurs maîtres dévoués, qui ne leur donnent pas seulement l'instruction solide, mais l'éducation chrétienne qui seule est capable de former des hommes dans toute la force du terme.

En faut-il des exemples tirés de l'histoire ? C'est à sa foi invincible que Christophe Colomb, à travers mille obstacles, dut sa découverte du nouveau monde ; c'est pour répandre les Saintes Ecritures que Gutenberg inventa l'imprimerie ; c'est au cri de Dieu le veut ! que des milliers de chrétiens allèrent arracher à l'infidèle le tombeau du Christ ; c'est à l'ombre de la croix et de son étendard béni, que Jeanne d'Arc délivra la France de l'Anglais oppresseur ; c'est avec le Sacré-Cœur que les Vendéens ont fait leur guerre de géants et que récemment encore les zouaves versaient généreusement leur sang à Patay.

Noble langage qui a trouvé de l'écho dans tous les cœurs, car l'orateur a souvent été interrompu par des braves ; et en l'entendant, chacun se disait : Oui, mes enfants seront élevés chrétiennement, les Frères seront leurs maîtres, le catéchisme sera entre leurs mains et la religion tiendra la première place dans leur enfance.

On a proclamé ensuite le nom des vainqueurs, ce qui a été fort long, car, malgré les menaces et les tracasseries de l'heure actuelle, les Frères ont de nombreux élèves ; mais de brillants morceaux de musique et de chants sont venus interrompre fréquemment cette nomenclature, d'ordinaire ennuyeuse. Parmi les exécutants, nous avons remarqué bon nombre d'anciens élèves des Frères, heureux et fiers de venir prêter leur concours à leurs anciens maîtres. Honneur à eux ! La reconnaissance est toujours l'indice d'un bon cœur, et la marque non équivoque d'un noble caractère.

Merci aussi aux artistes de talent qui viennent chaque année se joindre à M. Halbert pour rehausser l'éclat de cette fête et donner aux Frères une preuve de leur attachement.

En somme, cette petite fête a été charmante, chacun s'est retiré content, et tous les enfants se sont bien promis de retrouver dans un mois leurs bons et chers Frères.

J. J.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Vingt-septième séance du 1^{er} août 1886.

- 1^o Carabine 6 m/m. — Médaille, M. Doussain.
- 2^o Carabine 9 m/m. — Médaille, M. Perreau.
- 3^o Pistolet. — Médaille, M. de Guibert.
- 4^o Prix d'honneur, M. Perreau.

Vingt-huitième séance au Stand des Récollets, le dimanche 8 août 1886, à 8 h. 1/2 du matin. Tir à la carabine 6 m/m et au pistolet.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

Par décision de M^r l'évêque :

M. l'abbé Leroy, curé de Saint-Georges-des-Sept-Voies, a été nommé curé de Bocé.
M. l'abbé Besnard, vicaire de Varennes-sous-Montsoreau, a été nommé curé de Saint-Georges-des-Sept-Voies.

Samedi a été célébré, à Sainte-Clotilde de Paris, le mariage de M. le comte Robert de Quincey, lieutenant de cavalerie à l'École de Saumur, avec M^{lle} Camille Benoist-d'Azy, petite-fille du comte Daru (ancien ministre) ; et fille du vicomte Benoist-d'Azy, ancien directeur des colonies, et de la vicomtesse, née de Rosséguier.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. l'abbé Gabory, curé de Rablay, décédé jeudi dernier dans sa 50^e année, à la suite d'une maladie de trois jours seulement.

M. l'abbé Gabory était bien connu à Saumur dans la paroisse Saint-Pierre, où il a été vicaire pendant huit années et où il a laissé les meilleurs souvenirs.

En sortant de Saint-Pierre, Monseigneur avait appelé M. Gabory à la cure de Monto-

reau, où il a exercé le ministère pendant six années, et depuis dix ans il était à la tête de la paroisse de Rablay.

Cet excellent prêtre est unanimement regretté de ses paroissiens et de tous ceux qui l'ont connu.

La Société Sainte-Cécile d'Angers se réunira au concours musical de Saint-Nazaire le dimanche prochain 8 août. La lutte sera rude. Les Sociétés concurrentes sont : le phéon de Tours, la Lyre Cognaçaise et le phéon de Nantes.

On sait que l'Harmonie Saumuroise, dirigée par M. Goubeault, prend également part au concours de Saint-Nazaire.

M^{lle} DORIAN. — Nous sommes heureusement en mesure, dit le Journal de Maine-et-Loire, de démentir la nouvelle de la mort de M^{lle} Dorian.

La charmante artiste, que nous avons souvent applaudie cet hiver, est en parfaite santé et vient de signer un brillant engagement avec le directeur du Grand-Théâtre de Bordeaux.

M^{me} Gennevrais, receveuse des postes à La Chevrolière (Loire-Inférieure), est nommée en la même qualité à Montsoreau, en remplacement de M^{lle} Marcellot, nommée à Auneuil (Oise).

LOUDUN. — Un détachement du 2^e régiment d'artillerie-pionniers, venant d'Angers, allant à Poitiers faire les écoles de feu, composé de 20 officiers, 592 soldats et soldats, 40 chevaux et 3 voitures de passage à Loudun, le 12 août, est en marche.

POITIERS.

Terrible accident. — Samedi soir, vers 8 heures, à la caserne de Montierneuf, un militaire du 20^e d'artillerie, qui avait commis l'imprudence de rapporter un fusil du champ de tir, s'amusaient à le faire pour voir comment il était fait à l'intérieur. Malheureusement pour eux, le projectile éclata dans leurs mains et trois d'entre eux ont été grièvement atteints.

Ce sont les nommés Mouroux, soldat 8^e batterie, qui a été blessé à la jambe droite et au sourcil droit ; Ulm, soldat à la 8^e batterie, blessé au bras droit ; Picbon, soldat 8^e batterie, blessé à l'abdomen, au bras droit et à la main droite. Ce dernier a subi l'amputation de la main droite. L'opération a été pratiquée par MM. les docteurs Jablonski, Jallet et M. le médecin-major Lambert, du 20^e d'artillerie.

Les deux autres artilleurs ont été blessés moins grièvement et ont pu rester à la caserne de la caserne.

Le plafond de la chambre a été percé par la violence du choc, et un éclat de bois dirigé dans le sens de l'étage inférieur a failli tuer un militaire qui se trouvait au dernier étage.

L'autorité militaire procède à une enquête.

Publications de mariage.

Jules-Aimé-Gustave Toraud, négociant à Saumur, et Emma-Blaise-Marie Signet, sans profession, d'Arras.

Urban-Jean-Marcellin Lardin, journalier à Saumur, et Louise Lépine (veuve), journalière, tous deux de Saumur.

Théâtre de Saumur

Jeudi 5 août 1886.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DONNÉE PAR

M^{me} MARIE COLOMBIER

de l'Odéon,

M^{lle} CASTELLI, du Vaudeville, M^{lle} WILSON, de la Porte-Saint-Martin, M. PAUL ESCOFFIER, de l'Odéon, M. E. QUETTIER, du Grand-Théâtre de Paris.

LE PASSANT

Comédie en 1 acte, de François Coppée.

M^{me} Marie COLOMBIER jouera le rôle de Zanetto.

qu'elle a joué à Paris ; M^{lle} Wilson jouera le rôle de Zanetto.

Le POUR et le CONTRE

Comédie en 1 acte, d'Octave Feuillet.

M^{me} Marie COLOMBIER remplira le rôle de Marquise, qu'elle a joué à Paris ; M. E. QUETTIER celui du Marquis, M^{lle} Duval celui de Louise.

UN MARI QUI PLEURE

Comédie en 1 acte, du Théâtre-Français.

Jules PAÉVEL.

Henri Laroche, avocat, M. Paul Escoffier, d'Ayrolles, capitaine de dragons, M. E. QUETTIER.

Mlle Castelli; Juliette, Mlle Wilson; Mlle Noval.

LES RÊVES DE MARGUERITE

Comédie en 1 acte, de VERCONSIN.

Marguerite, Mlle Castelli; Ferdinand, M. E.

1. Les Rêves de Marguerite; 2. Le Pour et le Contre; 3. Le Passant; 4. Un Mari qui pleure

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et qui sont de 1 fr. 30 le litre; qualité supérieure, et de 50 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Ferdinand, Saumur.

Mme VEUVE CHAUSSARD

Ancienne coupuse du magasin du Printemps

Marché-Noir, 22, à l'angle de la rue Dacier — SAUMUR —

« L'honneur de prévenir toutes les dames qu'elle a l'intention de créer une nouvelle coupe de corsage et de faire une clientèle, elle se propose de faire des costumes sur mesure depuis 35 francs. Toutes les dames trouveront chez elle la haute couture en tissus pour Robes et Manteaux. La belle Lingerie toute faite, pour dame — le Japon-tourneure — Caoutchouc — et d'am-zone.

CANAL DE PANAMA

Assemblée du 29 Juillet 1886

Rapport en extenso est envoyé à toute personne qui le demande à la Compagnie, rue Caumartin, 46, à Paris.

RAPPORT de M. FERDINAND DE LESSEPS.

« Vous vous disions l'année dernière : Le Canal maritime de Suez, si longtemps qualifié d'inexécutable, est exécuté grâce à un système de franchise qui, s'il vaut à votre Président et à vos Administrateurs, nous, des ennuis passagers, maintient à notre œuvre le caractère qu'elle doit avoir. C'est en appliquant le système par lequel le Canal de Suez fut achevé, que nous achevons ensemble le Canal de Panama.

« Il appartient à nos Associés de comprendre, comme nous, par le plus grand dédain aux intrigues, aux manœuvres, aux attaques involontaires. L'histoire du Canal de Suez est encore trop vivante pour qu'il y ait, croyons-nous, à redouter la moindre faiblesse dans la légion serena des Actionnaires et des Obligataires du Canal de Panama.

« Ce rapport, sincère et complet, justifie sur tous points notre confiance.

« Il y a plus, actuellement, une partie du Canal maritime qu'un entrepreneur ne se soit engagé à construire.

« Cette base, c'est le trafic que nous pouvons desservir. Sur ce point, sur le Canal de Panama, nous pouvons plus exprimer de doute.

« Nous reproduisons d'abord la déclaration de M. Levasseur, l'éminent ingénieur de l'Institut, l'éminent ingénieur de l'Institut, au Congrès international de 1879 :

« Dans dix ans (en 1889), époque à laquelle le Canal ne sera sans doute pas livré à la circulation, 5 millions 1/4 de tonnes au moins seront vraisemblablement transportés commercialement des deux côtés, et 2 millions de tonnes en plus représenteront la fraction du trafic et l'Europe qui semble pouvoir être détournée de la route suivie par le Canal américain, en tout 7 millions 1/4 de tonnes.

« Nous appuierons cette déclaration sur les citations d'origine américaine. Les Américains ont sur ce point une compétence toute particulière.

« Le trafic du Canal maritime, l'a déclaré Davis, fut l'hypothèse d'un projet ouvert en 1866 et d'un canal construit en 1876. Voici la déclaration de l'amiral au Sénat des États-Unis :

« Le trafic total qui passerait dans le Canal de l'Isthme s'il était ouvert (1866), d'après les rapports officiels : 3,094,070 tonnes. En 1876, 6,138,140 tonnes.

« La progression admise par l'amiral

PLUS D'ESSAYAGE

A toute personne, hors de Saumur, qui désire se faire habiller par M^{me} veuve CHAUSSARD, il lui suffit d'envoyer un corsage allant bien, puis la longueur de jupe devant et derrière.

Exécution sans retard.

Etant secondée par une première ouvrière de Paris, puis de très-bonnes ouvrières, M^{me} veuve CHAUSSARD peut exécuter toutes commandes en 24 heures, et, pour deuil, en 10 heures.

Compagnie universelle DE PANAMA

Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE A 500,000

Obligations Nouvelles ÉMISES A 450 FRANCS RAPPORTANT 30 FRANCS PAR AN

Payables trimestriellement les 15 février, 15 mai, 15 août et 15 novembre de chaque année.

REMBOURSABLES A 1,000 FRANCS EN 42 ANS

Par TIRAGES TOUS les DEUX MOIS (6 TIRAGES par AN)

Le premier tirage aura lieu le 15 octobre 1886 et toutes les Obligations de la présente Émission y participeront

Dès la première année il est remboursé 6,000 Obligations, soit 1,000 Obligations à chaque tirage; le nombre d'Obligations remboursées s'accroît progressivement chaque année des années suivantes jusqu'à la fin de l'opération.

Prix d'émission payable comme suit :

SOMMES NETTES A VERSER	
30 fr. en souscrivant.....	30 fr. »
70 » à la répartition (contre remise d'un titre provisoire).....	70 »
100 » du 10 au 15 octobre 1886 sous déduction des intérêts acquis.....	99 16
100 » du 10 au 15 déc. 1886, sous déduction des intérêts acquis.....	98 23
100 » du 10 au 15 février 1887, sous déduction des intérêts acquis.....	97 29
50 » du 10 au 15 mai 1887, contre remise du titre définitif muni du coupon à échoir le 15 août 1887, sous déduction des intérêts acquis.....	44 48
450 fr. Net à payer.....	439 fr. 16

Pendant la période des versements, il sera tenu compte aux Souscripteurs, sur le montant des sommes versées, et en déduction de leurs versements, d'un intérêt de 6 0/0 l'an.

Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements sous bonification d'intérêts au taux de 6 0/0 l'an.

Ceux qui useront de cette faculté, au moment de la répartition, jouiront d'une bonification de 5 fr., et recevront un Titre définitif muni du coupon de 7 fr. 50 à échoir le 15 novembre 1886.

La présente émission est faite en vertu du vote de l'Assemblée générale du 29 juillet 1885.

La Souscription sera ouverte le Mardi 3 Août 1886 ET CLOSE LE MÊME JOUR A PARIS :

A la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, 46, rue Caumartin.

A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Chartras.

Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.

A la Société Générale du Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.

A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.

A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.

A la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.

A la Banque Franco-Egyptienne, 32, boulevard Haussmann.

Et dans leurs agences en province et à l'Étranger, et chez leurs correspondants en France et à l'Étranger.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

RENÉ PINEAU

94, rue de Richelieu, Paris,

A l'honneur d'informer MESSIEURS les OFFICIERS que son coupeur et voyageur, M. LEDAIN, sera de passage à Saumur le 9 août pour leur présenter nos nouveaux modèles de coiffures et d'équipement militaire. La maison reprend les SHAKOS pour 20 fr. en échange d'un casque.

M. LEDAIN sera muni en outre d'une collection des dernières nouveautés en chapeaux civils dont la marque RENÉ PINEAU est bien connue parmi vous.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Davis donnerait en 1889 un mouvement dépassant 10 millions de tonnes.

M. Kelly, ingénieur américain, s'exprimait ainsi en 1881 :

« Le Congrès de Paris, après avoir étudié soigneusement la question, a conclu que le tonnage prêt à profiter du Canal, lorsqu'il sera ouvert, se chiffrait par 6 millions de tonnes; et comme le commerce augmente rapidement dans le monde entier, le jour n'est pas éloigné où 15 à 20 millions de tonnes passeront annuellement par le Canal.

En 1883, il y a trois ans, le général Grant écrivait :

« Le Bureau de commerce de San-Francisco évalue à 5 millions de tonnes le tonnage attendant un Canal... »

« Les productions de la Côte Pacifique prendront une rapide extension sous l'influence de transports à bon marché pour les marchandises lourdes et de peu de valeur.

« Les émigrants s'y transporteront par millions lorsqu'une route commode, sûre et peu coûteuse leur sera ouverte... »

« On perd généralement de vue qu'une fois peuplés dans les mêmes proportions que les États de l'Atlantique à l'heure actuelle, les États de la Californie et de l'Oregon, ainsi que le territoire de Washington, auraient une population de 30 millions d'habitants.

« Qui peut mesurer l'importance du commerce maritime international entre nos côtes de l'Atlantique et celles du Pacifique avec une pareille population sur cette partie du littoral ?... »

Nous n'ajouterons à ces citations d'origine américaine que l'opinion d'un ingénieur hollandais, exprimée avec autorité au Congrès géographique de Hambourg l'année dernière, et la conclusion raisonnée d'une étude tout à fait remarquable sur le *Traffic futur de Panama*, publiée dans le *Journal du Havre* par M. Amédée Marteau :

Voici la déclaration de M. Van Nethus, ingénieur hollandais :

« D'après les faits économiques actuels, le transit du Canal de Panama augmenterait d'un million de tonnes par an, et la recette, déduction faite de l'amortissement des frais de construction, serait assez forte pour servir un intérêt de 6 à 7 0/0 à un capital de deux milliards. »

Voici les conclusions de M. Amédée Marteau :

« Nous pouvons donner, d'une façon exacte et précise, en dehors de toute hypothèse, de toute majoration, le chiffre officiel, en quelque sorte, du mouvement de la navigation qui s'effectue à l'heure présente entre les pays d'Europe, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie que desservira le Canal de Panama, soit près de 7 millions de tonneaux en 1885.

« Encore n'avons-nous point fait entrer en ligne de compte le mouvement très actif qui devra se créer entre la côte de l'Amérique du Sud, le golfe du Mexique, les Antilles, etc., et le littoral du Pacifique, mouvement qui, d'après les calculs plausibles, ne sera pas inférieur à un demi-million de tonneaux. Nous avons négligé, aussi, d'escompter les accroissements énormes qui se pro-

duiront dans l'intercourse entre les pays industriels de l'Europe et des États-Unis, avec les régions du Pacifique et de l'Océanie.

« En supputant ces accroissements, on arriverait bientôt à 8 ou 9 millions de tonnes. »

« On voit que les 7 millions 1/4 de tonnes prévues par M. Levasseur sont dépassées, comme l'ont été d'ailleurs, et dans quelles proportions! les 3 millions de tonnes promises au Canal de Suez.

« Sans tenir aucun compte des produits accessoires de l'entreprise du Canal de Panama, ni de la valeur des 500,000 hectares de terres concédés gratuitement à la Compagnie, avec les mines qu'elles peuvent contenir, une taxation de 15 francs par tonne, sur 7 millions 1/4 de tonneaux seulement, donne une recette annuelle de 108 millions de francs.

Telle est la base de votre entreprise.

L'exécution matérielle du Canal était l'année dernière dans sa période d'organisation finale, c'est-à-dire au moment où les machines achevées, montées, commencent à marcher, où les entrepreneurs cherchent sur le terrain même du travail le mode d'exécution le plus profitable, en même temps le plus rapide et le plus lucratif, — ce qui ne va pas, bien entendu, sans quelques tâtonnements, sans quelques hésitations. — Vos adversaires affirmaient, vous vous en souvenez, que « rien, absolument rien, n'avait été fait dans l'Isthme. »

C'est alors que j'écrivis aux Présidents d'un certain nombre de Chambres de Commerce, demandant la désignation de Délégués indépendants qui iraient sur l'Isthme même se rendre compte de la vérité :

« Monsieur le Président, »

« Je me propose de m'embarquer à Southampton le 28 janvier, pour aller inaugurer à Panama la période d'exécution finale du Canal maritime. »

« Il importe au plus haut degré qu'il n'existe plus de doute sur l'achèvement du Canal maritime de Panama, afin qu'au moment de son inauguration armateurs et négociants soient prêts à l'utiliser, et qu'il n'arrive pas, comme cela est arrivé à la veille de l'inauguration du Canal de Suez, que le fait accompli surprenne la marine universelle.

« C'est dans ce but que je viens vous demander de vouloir bien proposer la nomination d'un délégué qui m'accompagnerait dans mon voyage.

» FERDINAND DE LESSEPS. »

Le 3 mars, à Colon, en présence des Délégués des Chambres de Commerce, devant toute la population assemblée, fut inaugurée la statue de Christophe Colomb dressée à l'entrée du Canal maritime futur.

Monsieur Thiel, évêque de Costa-Rica, prononça un discours dont nous extrayons un passage :

« Je vous dirai en peu de paroles pourquoi je suis venu à Panama, et ensuite qu'elle est mon opinion au sujet de l'œuvre du Canal.

« Pendant plus d'un an, j'ai été constamment à Panama, étudiant avec le plus grand soin, et autant

qu'un étranger peut le faire, les travaux du Canal.

« L'Église aime sincèrement tout ce qui constitue un progrès réel; par conséquent, votre entreprise, qui est d'une telle grandeur, d'une importance incalculable, ne peut faire moins que de l'intéresser vivement.

« Le succès final de l'ouverture de l'Isthme de Panama est indiscutable... »

« Le Canal est tracé, les plans sont définitivement arrêtés, les préparatifs sur la ligne terminés, les grandes machines déjà arrivées sont en partie montées et en plein travail, d'autres sont en route pour arriver dans l'Isthme, tous les points difficiles de la ligne sont en pleine attaque.

« L'œuvre de patience est terminée, le grain semé, la plante en germe va en se développant, en attendant que vous en recueillez le fruit.

« L'un de ces jours, vous avez, par une inspiration momentanée, fixé la date de l'ouverture du Canal au 1^{er} mars 1889; eh bien! il y a 90 0/0 de probabilités pour que votre prophétie soit accomplie. »

Un ingénieur du gouvernement des États-Unis de Colombie, M. Ponce de Léon, qui venait également de visiter les chantiers, s'exprima ainsi :

« Nous sommes à même d'apprécier quelle foi, quelle force de volonté et quelle constance ont été nécessaires pour commencer, organiser et installer les travaux de l'excavation du Canal.

« Je ne doute plus maintenant du succès de l'entreprise : La France a commencé l'œuvre et la France la terminera. »

A leur retour, les Délégués rendirent compte de leur mission. Voici les délibérations qui furent prises par les Chambres de commerce de France :

Chambre de commerce de Marseille

« M. le PRÉFET croit être l'interprète fidèle des sentiments de tous en adressant à M. Jules-Ch. Roux les plus chaleureux remerciements pour son travail à la fois si complet et si intéressant à tous les points de vue.

« M. CYP. FABRE félicite et remercie à son tour M. Jules-Ch. Roux, au nom de la Chambre tout entière, qui n'apprend pas, sans une grande satisfaction, que l'exécution du Canal de Panama est en bonne voie, et que son achèvement est en quelque sorte assuré. »

Chambre de commerce de Rouen

« La Chambre de commerce de Rouen; »

« Vu le rapport de M. E. Ferry, délégué par elle pour accompagner à Panama M. Ferdinand de Lesseps, dans la visite qu'il vient de faire aux travaux du Canal interocéanique; »

« Considérant que la prompte terminaison de cette voie de communication présente un intérêt national et patriotique; »

« Considérant l'avantage qui doit résulter pour le port de Rouen de l'ouverture du Canal au trafic du monde entier; »

« Emet le vœu que les pouvoirs publics accordent leur appui moral à

l'œuvre si française du Canal de Panama, et facilitent, par les moyens dont ils disposent, le rapide achèvement de cette entreprise grandiose. »

Chambre de commerce de Bordeaux

« La Chambre de commerce de Bordeaux; »

« Vu le rapport de son délégué, M. Fernand Bichon, constatant l'impulsion donnée aux travaux du Canal de Panama; »

« Considérant l'importance que l'ouverture du Canal représente pour le commerce maritime, »

« Exprime à l'unanimité le vœu que le gouvernement en facilite de tout son pouvoir l'achèvement. »

Chambre de commerce de Saint-Nazaire

« La Chambre, après avoir entendu son délégué : »

« Vu le rapport collectif des Chambres de Commerce; »

« Considérant l'intérêt immense qui doit résulter, pour le pays, de l'ouverture du Canal, »

« Emet, à l'unanimité, le vœu que le gouvernement en facilite de tout son pouvoir l'achèvement. »

La certitude d'un trafic largement rémunérateur, l'engagement pris par les entrepreneurs d'exécuter chacun sa tâche dans un temps déterminé, à des prix acceptés, ne nous laissent plus que le soin d'assurer à ces entrepreneurs le paiement régulier de leurs travaux.

Le 27 mai 1885, j'avais écrit au Ministre de l'Intérieur :

« Monsieur le Ministre, »

« La Compagnie du Canal de Panama se trouve actuellement dans la situation où se trouvait la Compagnie du Canal de Suez deux ans avant l'inauguration du Canal maritime.

« Presque la moitié de l'effort nécessaire pour achever le Canal de Panama a été fait.

« Alors, comme aujourd'hui pour le Canal de Panama, la réalité et l'importance des résultats obtenus à Suez ne froissaient pas tous les esprits, et la malveillance, s'emparant d'une situation inévitable, — à laquelle aucune œuvre ne saurait échapper, — s'acharnait, par la publication de brochures alarmantes, l'envoi de correspondances imprimées, la publication et la diffusion de fausses nouvelles, à inquiéter les Actionnaires et les Obligataires de la Compagnie de Suez, et cela, dans un but que les Tribunaux eurent à apprécier.

« Les Actionnaires et Obligataires de Panama ne se sont pas laissés intimider jusqu'ici par les attaques d'une certaine presse, ni par les agissements d'une certaine spéculation; — d'ailleurs, la plupart de ces porteurs de titres de Panama sont d'anciens Actionnaires ou Obligataires de Suez, entreprise dont le passé leur est une instruction suffisante.

« L'exploitation du Canal maritime de Suez a déjà donné à la France 1 milliard 220 millions de francs!... »

« Les résultats du percement de l'Isthme Américain seront, pour la France, bien sûrement considéra-

bles, non seulement au point de vue financier, mais encore au point de vue commercial, car c'est une particularité frappante, et connue, que les populations que baigne l'Océan Pacifique, de San-Francisco au Chili, sont des clients qui ont une préférence marquée pour les produits de l'industrie française.

C'est pour que rien ne vienne compromettre cet avenir, et en considération de l'intérêt qu'a tout particulièrement la France dans l'exécution du deuxième grand Bosphore artificiel, créé, que le Président de la Compagnie universelle du Canal de Panama demande au Gouvernement de la République Française à être autorisée, comme il l'a été jadis dans des circonstances identiques comme Président de la Compagnie universelle du Canal de Suez, à émettre des obligations à lots pour un chiffre de 600 millions de francs.

Ferdinand de Lesseps.

En novembre, un actionnaire, banquier à Noyons (Drôme), M. F. Martin fils, prit l'initiative d'un pétitionnement des Actionnaires et des Obligataires du Canal.

La pétition suivante, revêtue de plusieurs milliers de signatures, fut adressée à M. le Président et à MM. les Membres de la Chambre des Députés :

Messieurs,
M. Ferdinand de Lesseps a sollicité du Gouvernement de la République Française l'autorisation d'emprunter les sommes qui lui sont nécessaires pour terminer son œuvre au moyen d'une émission de valeurs à lots.

Les sous-signés, porteurs d'Actions ou d'Obligations de cette Compagnie, absolument convaincus qu'une pareille mesure contribuerait puissamment à l'exécution rapide de cette grande entreprise, vous prient, en considération des intérêts engagés et de l'importance de l'œuvre, de vouloir bien décider que cette autorisation sera accordée à M. Ferdinand de Lesseps.

Le Gouvernement, avant de se prononcer, envoya à Panama M. Rousseau, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, ancien Sous-Secrétaire d'Etat, avec la mission de faire un rapport sur la situation de l'entreprise.

Le 8 avril 1887, la Commission parlementaire, qui avait été chargée d'examiner la Pétition des Actionnaires et Obligataires du Canal de Panama, concluait ainsi, par l'organe de son rapporteur, M. Richard, député :

Lorsqu'une affaire touche aux intérêts du monde entier, et que la France, en particulier, doit en recevoir des avantages si considérables, on peut sans crainte lui attribuer un certain caractère d'intérêt général.

Dans tous les cas, la première Commission des pétitions, au cours de ce rapport, a eu le soin de dégager nettement sa responsabilité, et nul doute que le Gouvernement et les Chambres en fassent autant...

Elle a préféré traiter uniquement le côté pratique de l'affaire, examiner le point de vue financier productif.

Elle croit l'entreprise bonne, utile, fructueuse.

Elle la voit loyale, honnête et honnêtement conduite.

En conséquence, la Commission estime que l'autorisation d'émettre un emprunt de 600 millions au moyen d'Obligations à lots doit être accordée d'urgence à M. de Lesseps, en sa qualité de Directeur de la Compagnie universelle du Canal interocéanique de Panama.

Le Gouvernement, ayant reçu le rapport de M. Rousseau, et après en avoir délibéré en Conseil des Ministres déposa sur le bureau de la Chambre, le 17 juin dernier, le projet de loi.

La Chambre des Députés, nomma une Commission qui fut chargée d'examiner le projet de loi déposé par le Gouvernement et de faire un rapport.

Vous nous permettrez de ne pas apprécier ici l'attitude de la Commission parlementaire. Il nous était absolument impossible d'attendre une décision jusqu'en octobre ou novembre, de laisser pendant quatre mois encore nos entrepreneurs dans l'incertitude d'une solution si grave pour leurs intérêts. Déjà il nous semblait, à distance, que ces incertitudes énervaient le courage, le zèle de nos travailleurs. Et nous eussions été coupables, certainement, de livrer un jour de plus aux conséquences funestes d'une incertitude, l'avenir de l'œuvre dont l'exécution nous a été confiée pour le profit et pour la gloire de la France.

Résolument, en conséquence, nous avons retiré notre demande, et nous

avons substitué à notre projet d'émission d'obligations à lots une émission d'obligations nouvelles, à notre avis beaucoup plus avantageuse, puisque chaque souscripteur, moyennant un versement de 450 francs, s'assure un revenu de plus de 6 1/2 0/0 et qu'en outre, il est certain, dans une période déterminée, relativement courte, de recevoir 1,000 francs, c'est-à-dire le double de son capital.

L'accueil général qui a été fait à ce type d'obligations nouvelles prouve que nous avons eu raison de l'adopter.

Les conditions en sont éminemment avantageuses; mais comme les souscripteurs de cet emprunt seront, en majeure partie, nos Actionnaires et Obligataires, il est juste qu'ils en bénéficient.

En adressant l'expression de notre gratitude aux Ministres qui avaient demandé à la Chambre des Députés de nous autoriser à émettre des obligations à lots, nous nous souvenons des paroles prononcées par M. le Président du Conseil, M. de Freycinet, devant la Commission parlementaire.

Mais les lenteurs de cette Commission devaient paralyser toutes les bonnes volontés; et c'est alors qu'en vous dégageant j'écrivis au Président de la Commission :

Monsieur le Député,
J'ai l'honneur de vous informer que le projet de loi présenté par M. le Président du Conseil des Ministres ne pouvant pas être discuté avant la fin de la présente session, j'ai prié M. de Freycinet de retirer ce projet.

Je me réserve de m'adresser directement, pour l'émission des obligations de Panama, aux 400 000 petits souscripteurs de mes deux grandes entreprises.

Ferdinand de Lesseps.

Et j'adressai, le 9 juillet, aux Correspondants et aux Actionnaires de la Compagnie de Panama, la circulaire de laquelle j'extrait ces courts paragraphes :

Est-ce par de tels atermoiements, par de telles lenteurs, que l'on facilitera à nos travailleurs, là-bas, l'exécution du Canal pour 1889 ?

Faut-il attendre encore quatre mois, et perdre un temps précieux ? Faut-il livrer la destinée de notre œuvre aux incidents imprévus de la politique ? Faut-il risquer l'intérêt de nos 350 000 actionnaires ou obligataires ? Je ne le pense pas.

On m'ajourne, — je n'accepte pas l'ajournement.

Fidèle à mon passé, lorsqu'on veut m'arrêter, je marche ! Non pas seul, certes, mais avec 350 000 Français partageant ma confiance patriotique.

J'ai vu, exactement, dans des circonstances identiques, se passer pour Suez ce qui se passe maintenant pour Panama : les installations et les machines sont prêtes, tout est disposé pour l'effort final, et cet effort final, comme à Suez, va, je l'espère bien, étonner même ceux qui ont la foi...

Il nous reste à vous exposer les données sur lesquelles ma confiance se fonde.

Oui, comme je vous l'ai écrit : — Je crois personnellement, qu'avec les 600 millions compris dans les prévisions du Congrès international de 1879, l'achèvement du Canal maritime de Panama sera assuré avant la fin de 1889.

Et j'ai ajouté : « Est-ce dire que j'attends avec tranquillité, sans prévoyance, la démonstration pratique de ce succès ? Au contraire, nous n'avons cessé d'étudier les moyens par lesquels, en cas de retards imprévus, l'inauguration du Canal serait assurée quand même, sauf à achever plus tard, comme cela a eu lieu au Canal de Suez, le programme complet d'exécution totale. »

Ce qu'il faut, c'est qu'avec les 600 millions réalisés, toutes les mesures soient prises pour que les navires passent d'un Océan à l'autre Océan.

Pour creuser le Canal de Suez, il fallait enlever 75 millions de mètres cubes. On mit huit années à enlever 25 millions, c'est-à-dire le tiers, et on disait alors comme aujourd'hui pour Panama : « Il faudra encore vingt ans pour achever le Canal. » Or, au moment même où on disait cela, les machines, mises en œuvre, inauguraient la période d'exécution finale, et en deux ans, les 50 millions de mètres cubes furent enlevés, et le Canal maritime de Suez fut inauguré à la date annoncée, le 17 novembre 1869 !

Si nous prenons comme exemple le creusement du Canal de Panama lui-

même, nous verrons qu'un phénomène identique s'y produit dès maintenant :

Voici la progression du cube moyen mensuel obtenu depuis le commencement des travaux :

1882...	16.245 mètres cubes
1883...	215.300 —
1884...	617.054 —
1885...	658.708 —
1886...	1.079.737 —

L'année 1886, on vient de le voir, nous assure déjà une production moyenne de 1.000.000 de mètres cubes par mois; il suffirait d'une production moyenne mensuelle de 2.000 000 de mètres en 1887, de 3.000.000 de mètres en 1888, et de 3.000.000 de mètres en 1889, pour que 110 000 000 de mètres cubes fussent enlevés le 1^{er} juillet 1889; et le Canal serait fini.

Je crois, moi, votre Président, plus que jamais, que d'ici à un an, le matériel accumulé dans l'isthme affirmera sa puissance à un tel point, qu'il n'y aura plus aucun doute sur la possibilité du creusement du Canal maritime dans les délais fixés et dans la limite des dépenses prévues.

Je puis citer un exemple, pris à Panama même, des surprises qui nous sont certainement réservées, renouvelant ce qu'on a appelé « les miracles de Suez » et qui n'étaient que la réalisation simple de choses bien connues.

Voici l'entreprise américaine Slaven, chargée de creuser le Canal du côté de Colon, et qui avait destiné à ce travail des dragues d'un modèle nouveau, d'une puissance extraordinaire. Les premiers essais ne donnèrent pas les résultats promis. Mais l'année dernière, déjà nous pouvions dire :

« Les premiers appareils des entrepreneurs américains, d'abord incomplets ou défectueux, maintenant rectifiés ou améliorés, donnent les résultats qu'on en espérait. L'arrêt temporaire imposé par ces changements sera largement compensé par la sûreté et la rapidité de l'exécution. »

C'est que loin de nous laisser décourager nous avions aidé ces entrepreneurs audacieux, et cette année nous avons la satisfaction de vous annoncer que, sur ce point, les promesses ne seront pas seulement réalisées, qu'elles seront dépassées : Depuis le mois d'octobre 1883 jusqu'au mois de mars 1885, ces entrepreneurs ont travaillé, leur production mensuelle a varié de 10 à 60.000 mètres cubes; en avril 1885, la production du mois dépassait 250 000; elle se chiffre par 400.000 mètres dès les premiers mois de 1886.

Tous les chantiers sont destinés, j'en ai la confiance, aux mêmes résultats.

Mais votre Président ne s'est pas reconnu le droit de ne compter que sur sa propre confiance. Notre regretté Directeur des travaux, M. Boyer, avait été chargé de rechercher les moyens par lesquels, en cas d'incidents imprévus, l'exploitation du Canal maritime pourrait être sûrement inaugurée en 1889, dans la limite de la dépense totale des 600 millions demandés; et M. Boyer nous a laissé un rapport où son merveilleux esprit a su dessiner une solution.

Nous avons également d'autres projets, d'autres idées, ingénieuses, que nous n'aurions pas le droit de repousser d'ailleurs, le cas échéant, et que nous avons le droit d'examiner, d'étudier, de discuter même.

Aucun de ces projets ne modifie la marche actuelle des travaux du Canal maritime, tels que les entrepreneurs les exécutent; ils se concilient avec cette exécution même; nous avons donc le temps de les apprécier.

Nous avons décidé, cependant, de réunir dans le plus bref délai les membres de notre Commission supérieure Consultative des travaux et de les saisir des divers projets d'exécution qui nous ont été ou qui nous seront transmis.

Notre programme reste donc tel que je l'ai défini dans ma circulaire du 9 juillet dernier : « Donner passage aux navires en 1889, sans dépasser les ressources actuellement prévues. »

Je terminerai en reproduisant un passage de mon Rapport aux Actionnaires-Souscripteurs, à leur première réunion constitutive, en 1881 :

« Il y a vingt ans, le 15 mai 1860, les actionnaires du Canal de Suez se réunissaient à Paris pour la première fois. Je leur disais, au nom du Conseil d'Administration :

« Dévoués à une œuvre qui vous promet de légitimes bénéfices, vous êtes cependant animés d'une pensée plus haute. Vous envisagez les immenses bienfaits que le rapprochement de l'Occident et de l'Orient

doit apporter à la civilisation et au développement de la richesse générale. Le monde attend de vous un moyen de grand progrès; et vous voulez répondre à l'attente du monde.

Cette pensée morale, qui domine parmi vous et que nous avons recueillie dans toutes vos communications, a été et sera l'honneur de notre Compagnie.

Les paroles que j'adressais aux premiers Actionnaires du Canal maritime de Suez, je les répète aux Actionnaires du Canal de Panama, qui auront, comme eux, honneur et profits.

Les promesses de Suez se sont réalisées. Les promesses de Panama se réaliseront avec l'avantage des expériences acquises.

Le succès de l'émission du 3 août, en Obligations nouvelles, répondra à nos adversaires, soutiendra le zèle admirable de notre personnel, affermera la confiance de nos entrepreneurs.

Nous avons voulu que les conditions de cette émission fussent exceptionnellement avantageuses, pour qu'en y souscrivant, nos Actionnaires et nos Obligataires améliorent eux-mêmes leur situation d'avenir.

Nous comptons sur votre fidélité, Messieurs, comme vous pouvez compter sur notre dévouement.

Étude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

VENTE
DE
Meubles et Marchandises
Pour cause de départ.

Le DIMANCHE 8 AOUT, à midi, en une maison située Grand'Rue, à Fontevault, M^e ROULLEAU, notaire, procédera à la vente aux enchères publiques de meubles meublants et objets divers, marchandises de chaussures, poterie, cotonnade.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Étude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

A GÉDER
DE SUITE
POUR CAUSE DE DÉPART,
Magasin de Cotonnade, Chaussures, Poterie, Epicerie, bel agencement, Comptoirs, Montre, etc.
S'adresser audit notaire. (547)

Étude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A LOUER
PRÉSENTMENT
UNE MAISON
Avec Remise et Écurie,
A Saumur, Grand'Rue, 12.
S'adresser, pour traiter, à M^e LECOY, avoué à Saumur. (489)

A LOUER
PRÉSENTMENT,
UNE MAISON
Avec Ecurie et Jardin,
Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort.
S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Étude de M^e PAUL BROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES
Aux enchères publiques

Le Jeudi 5 Août 1886, à une heure du soir,

A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n^o 55.

Il sera vendu :

Armoire, bois de hêtre, lits en table à rallonges et autres, chaises, armoire à glace, tables de nuit, glaces, pendules, divers objets de drap et couil fantaisie, sommiers, couettes, matelas, traversins, oreillers, tapis, nattes de chèvre, vases en terre, poêle, calorifères, cuisinières, fontes, appareils à douches, quantité de volumes, comprenant ouvrages droit et autres, machines à coudre, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A LOUER
DE SUITE
PETITE MAISON
d'habitation
Avec cave, pressoir, cuve, pompes, bassins, etc.

Jardin et petite vignette plantée d'arbres fruitiers, d'asperges, tenant et clos de murs.
Le tout est situé grande route de Pont-Fouchard à Saumur.

S'adresser à M^e veuve GENEVAUX au Pont-Fouchard.

BAINS DE MER
Plage de St-Gilles-Croix-de-Trie (Vendée)
Billet d'aller et retour de 45 et 20 jours, valable 49 0/0 de diminution.

A LOUER
Deux Chalets
Sur la Plage.
Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BONNET CHIVERT, à Thouars.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
Rue de la Visitation, 10.
Grand choix d'OBJETS MOBILIERS de toute sorte : vieux meubles, bronzes, faïences, objets d'art, argent, armes, etc. — Visible tous les jours.

A VENDRE
Un beau Cheval bai, très-jeune, âgé de cinq ans, taille 1^m 65, se monte et s'attelle.
S'adresser au bureau du journal.

Une INSTITUTRICE anglaise, vivant dans une famille, à Saumur, désirerait quelques leçons.
S'adresser au bureau du journal.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM